

Doctorat "Villard d'Honnecourt"

Enseignement :

[Doctorat en formation initiale](#)

L'ENSA Paris-Belleville propose aux étudiants désireux de faire un doctorat en architecture, la possibilité de s'inscrire dans le cadre du doctorat Villard de Honnecourt. Ce doctorat proposé par quatre écoles d'architectures, Belleville, Delft, Séville et Venise est organisé sur le principe de séminaires organisés par les quatre écoles deux à trois fois par an sur une période de trois ans auxquels participe l'ensemble des professeurs et des étudiants. Par ailleurs, chaque étudiant bénéficie de l'encadrement d'un enseignant HDR de l'école et d'une co-tutelle d'un enseignant-chercheur d'une autre de ces écoles. L'étudiant du doctorat Villard de Honnecourt sélectionné et soutenu par l'ENSA Paris-Belleville, devra effectuer un stage de trois mois dans une autre école partenaire ainsi qu'un stage à l'IPRAUS. Cet enseignement de troisième cycle sera mené en anglais, la thèse devant être soutenue en anglais également dans le cadre de l'école doctorale « Ville, Transports et Territoires » (Université Paris-Est).

Thématiques de recherche

Les thématiques de recherche VdH sont liées à la conception, la production de l'architecture, de la ville, du design ou du paysage. Elles sont, de manière préférentielle, centrées sur la période contemporaine et, en ce qui concerne cette première session pour Belleville, sur l'architecture et / ou la ville.

La recherche pour la thèse devra interroger les connaissances relatives à l'architecture, (...) la généalogie d'une conception ou d'une doctrine, les discours, les pratiques, les projets, les productions bâties ou construites et leur réception. Comme il s'agit de travailler sur le temps présent ou l'histoire récente, la mémoire orale, les entretiens, seront utilisés à côté d'autres moyens ou méthodes plus classiques comme la recherche en archives ou en bibliothèques.

On pourra investiguer une œuvre architecturale particulière, un mouvement, une production collective comme celle rassemblée à l'occasion des grands concours internationaux. D'autres questions plus transversales pourront être également abordées comme celle du tourisme et des loisirs, de l'insertion et de la conception des infrastructures, des grands équipements culturels notamment. La recherche pourra porter sur un processus de conception original ou exploratoire, sur les modes de représentation ... Ces objets scientifiques divers feront, si possible, l'objet d'une démarche comparative, de préférence avec des œuvres, réalisations, productions situées dans les pays membres du doctorat VH. L'étudiant devra être en effet en mesure de s'appuyer sur les ressources de l'école d'architecture où se déroule le stage à l'étranger pour développer sa thèse.

Modalités de sélection

La prochaine session de sélection aura lieu en juin 2017 pour la rentrée universitaire 2017-2018.

belmonte.ensapb@gmail.com

Dossier de candidature : **le dossier de candidature sera rédigé en anglais**

Le candidat devra :

- soumettre un projet de recherche de 5 pages maximum sur l'une des thématiques décrites dans l'appel à propositions (le projet de recherche comprendra une présentation du sujet de recherche, de la problématique, des hypothèses de travail, du corpus et de la bibliographie)
- rédiger une lettre de motivation précisant notamment les raisons pour lesquelles il souhaite inscrire sa thèse dans le cadre du Doctorat « Villard d'Honnecourt »
- fournir un curriculum vitae
- fournir deux lettres de recommandation de personnes compétentes (directeur du mémoire, du PFE ou autre)
- fournir une copie du diplôme ouvrant le droit à l'inscription en thèse (master de l'Université française ou étrangère ; ou diplôme d'architecte conférant le grade de master)
- fournir une évaluation du niveau d'anglais. Les tests admis sont : le TOEFL (score minimum **Paper-Based** 600 ; score minimum **Internet-Based** 90) ou le TOEIC (score minimum 800)

Le candidat du doctorat Villard d'Honnecourt de l'ENSA Paris-Belleville devra présenter son dossier à l'ED « Ville, Transports et Territoires » avant inscription à UPE (Université de Paris-Est).

Le soutien à la mobilité envisagée consisterait en :

- une prise en charge des frais de mission du doctorant participant aux séminaires organisés dans les établissements partenaires ;
- une aide financière pour le séjour de recherche de trois mois au sein de l'université de cotutelle.

Par ailleurs, une charge d'enseignement pourrait être proposée au doctorant en fonction de son profil et des besoins de l'ENSAPB.

Contacts

Responsable scientifique français du programme "Villard d'Honnecourt" : [Virginie Picon-Lefebvre](mailto:Virginie.Picon-Lefebvre@ensapb.fr), professeur, ENSA Paris-Belleville, HDR

Responsable administratif : Christine Belmonte (tél : 01 53 38 50 60 - belmonte.ensapb@gmail.com)
